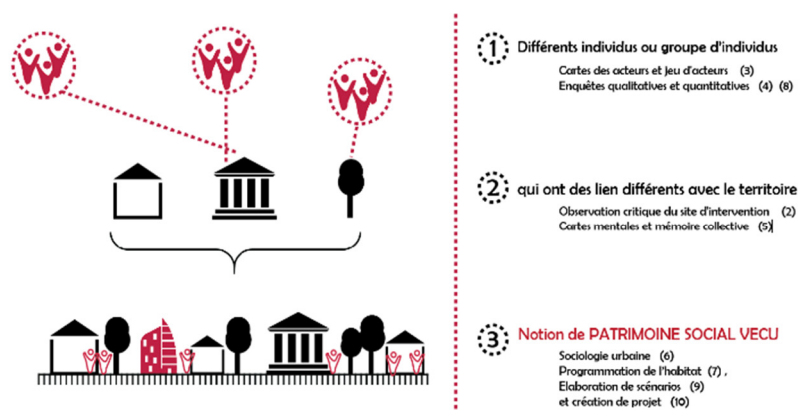


## L'enquête qualitative: Les cartes mentales; Le patrimoine social vécu au-delà de la brique... ; la mémoire collective

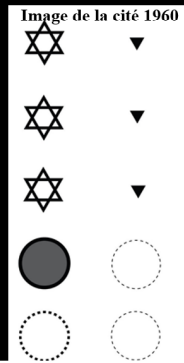


La thématique de ce chapitre concerne : la ville perçue à travers les images urbaines. : 2 concepts de Cartes mentales (à travers la nomenclature l'Image de la Cité de Lynch et celle plus récente des Images urbaines) et le patrimoine social vécu. Ces deux concepts permettent de parler des différents liens avec le territoire (2 sur le schéma ci-dessus). Cela parle donc de la forme urbaine et de son sens pour les groupes sociaux (1)

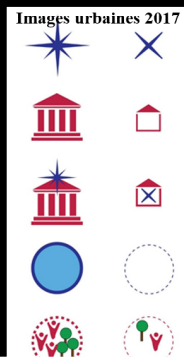
## 2 concepts et leurs 5 sous-concepts

# 1 CARTE MENTALE

### A NOMENCLATURE CITÉ (1960)



### B NOMENCLATURE URBAINES (2017)



Le premier concept découle directement des débats autour de la définition de notre cadre de vie : une forme essentiellement fonctionnelle (Nomenclature A) ou aussi significative (Nomenclature B).

## 2 concepts et leurs 5 sous-concepts

# 2 PATRIMOINE SOCIAL VÉCU

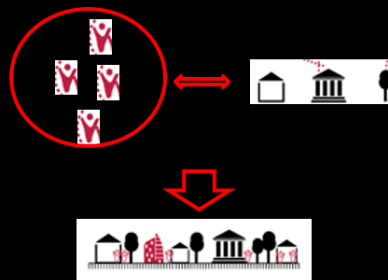
## A PATRIMOINE



## B PATRIMOINE VÉCU



## C PATRIMOINE SOCIAL VÉCU



Cadre de vie représenté à travers les cartes mentales constitue souvent un patrimoine social vécu :

Le « Patrimoine social vécu » est le concept central du cours. Il sous-tend trois choses :

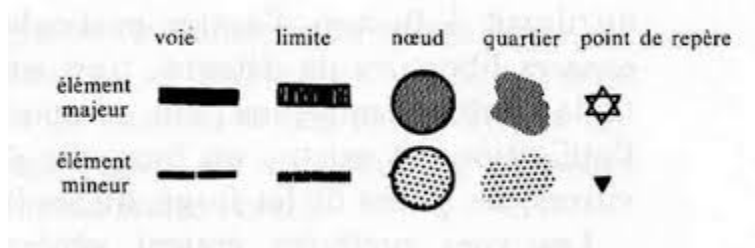
1. Le patrimoine immobilier matériel,
2. le vécu individuel
3. et le sens social communs à des groupes typiques

Quand un Patrimoine est vécu et que ce vécu est commun au sein d'un groupe, il acquiert une valeur sociale.

Le « Patrimoine social vécu » n'est pas figé, il n'y a pas d'attente en ce sens, il peut changer dans le temps du moment que la mémoire collective associée puisse être transmise, on désire conserver des caractéristique symbolique <> C'est à l'opposé du patrimoine historique classé comme monument qui participe à une collection d'objet dont on veut conserver les caractéristiques matérielles : il pourrait être mis sous cloche comme dans un musée pour éviter sa détérioration qui consisterait à perdre son état initial.

Comment est-il perçu ?

## Carte mentale (nomenclature Cité et urbaines)



LYNCH K., *L'image de la Cité*, Poitiers,

Éd. Dunod, 1985 (1969 (tr. de *The Image of The City*, the MIT presse 1960)), p. 22

5 types d'éléments ressortent des cartes mentales selon Lynch : Voies, Limites, Nœuds, Quartiers et points de Repère

À partir d'enquêtes qualitative et quantitative menées ces 30 dernières années dans une quinzaine de villes et villages wallons (dont les deux principales que sont Charleroi et Liège) auprès de plusieurs milliers de personnes, il est à présent possible d'actualiser les grands principes mis en œuvre par Kevin Lynch dans les années 60. Ceux-ci s'appuyaient sur un autre cadre urbain, celui des Villes de Los Angeles, Boston, New Jersey.

Les travaux de Raymond Ledrut (1973 *Les Images de la Ville*) dans les années 70 soulevaient déjà les limites de cette approche, mais la nomenclature n'avait pas été remaniée. Les constats faits par Ledrut à Toulouse et Pau ne répondent que partiellement à la question des images de la ville.

### Le contexte méthodologique d'émergence de cette remise en question

Les travaux s'appuient sur une immersion dans les milieux de la participation citoyenne, ceux qui marquèrent l'avènement de la postmodernité, qui remirent en question l'urbanisme de planification déléguée à quelques architectes ou politiciens démiurges au sens critiqué par Françoise Choay. Ce terrain est celui du groupe Charleroi Environnement, alors groupe de pression qui se transformera en Espace Environnement association de médiation environnementale. Un contexte associatif proche de celui de Bruxelles avec ARAU et Inter environnement Bruxelles, ces associations qui marquèrent notamment la compréhension de passage à la postmodernité telle que décrit par Charles Jenckx (1979 pp...). Une des préoccupations de ces associations était de mieux comprendre le vécu des habitants afin que les projets répondent mieux à leurs attentes. Les travaux s'appuient sur un second milieu, celui de l'encadrement par Liliane Voyé du centre de recherche du Centre de sociologie urbaine et rurale ainsi que par Hermann Becker de la Faculté d'Architecture à Louvain-la-Neuve (Pouleur, 2001). Travail également accompagné par Jean de Salle particulièrement impliqué dans les enjeux urbanistiques de Bruxelles.

Pour avoir plus de détails sur le contexte d'émergence de ces nouveaux concepts et la méthodologie de construction de cette nouvelle nomenclature voir : Jean-Alexandre Pouleur, Ornella Vanzande, « Charleroi, ville symptomatique et humaine, révèle des images urbaines réinventant *L'Image de la Cité* », *Espaces et sociétés* 2017/1 (n° 168-169), p. 129-146. DOI 10.3917/esp.168.0129.

La nomenclature décrite ci-dessous s'appuie sur les enquêtes précitées (Charleroi 1990, Courcelles 1996, Charleroi, 2002 (centre) et 2005 (entité : Mont sur Marchienne, Marchienne, Gilly, Gosselies..., Liège 2006, Erquelines (centre, mais aussi Grand-Reng, Bersillies l'Abbaye, Solre-sur-Sambre) et Thuin (centre, mais aussi Thuillies, Leers-et-Fosteu, Biesme-sous-Thuin, Ragnies, Biercée, Gozée, Donstiennes) 2000, Lobbes 2004, réalisé par des professionnels. Mais aussi des travaux encadrés par

des enseignants et réalisés par des étudiants sur La Louvière (2011), Ans, (2012), Binche (2013), Chapelle-lez-Herlaimont (2014), Frameries (2015), Quevaucamps (2016), Saint-Ghislain (2017). Les questions posées par les étudiants ont permis de clarifier et d'ajuster les concepts afin de mieux coller au vécu des usagers. Chaque enquête contient des enregistrements avec transcription intégrale des interviews offrant un matériel de qualité pour les analyses. Celles-ci sont accompagnées de la localisation des données récoltées.

Ces travaux ont abouti à diagnostiquer les caractéristiques des attaches de la population à son cadre de vie. Les résultats s'appuient sur une méthodologie empirique qui s'inscrit dans la grounded theory telle qu'initée par Glaser et Strauss (1967). Les résultats confrontent systématiquement la matérialité architecturale et urbaine à des considérations quotidiennes recueillies principalement lors de deux types d'enquêtes complémentaires menées : qualitatives et quantitatives.

La clé d'entrée choisie s'appuie sur certaines caractéristiques des recherches menées par les architectes. En ce sens, ce n'est pas un hasard si l'architecte Kevin Lynch (1960) formé par Franck Lloyd Wright apparaît particulièrement pertinent. Il a mis clairement en évidence certaines caractéristiques des formes urbaines qui structurent le vécu de la ville. Ce principe explique probablement pourquoi il interpelle toujours autant les architectes et les urbanistes, il s'attaque à l'essence même de l'organisation spatiale cœur de la discipline architecturale telle que définie par Bruno Zevi (2005).

Le regard posé par Lynch reste froid, la nomenclature proposée ne montre pas en quoi les significations de la ville colorent la perception. Il centre son approche sur la structuration du signifiant et s'attache peu à son sens. Choay (1965, p.73) soulignait déjà que les travaux de Lynch « se limitent volontairement aux significations les plus immédiates, les plus élémentaires. Mais, il nous semble que ce champ devrait, à l'avenir, être élargi de façon à intégrer des systèmes de significations plus médiatisés et plus complexes ».

Et cela pose question. En effet, la simple identification de la forme faisait dire à Le Corbusier qu'il était impressionné par les pyramides qui jalonnent le territoire wallon. Lorsqu'il découvrit que ces terrils étaient des amas de déchets de l'exploitation minière, le signifiant que constituent ces pyramides prit un sens radicalement différent.

Lorsque ces mêmes terrils furent menacés par des exploitations du minerai restant en leur sein, des levées de boucliers s'organisèrent. Parmi le sens donné à ces mêmes pyramides apparut la trace du dur labeur de milliers de mineurs ayant payé un lourd tribut à la prospérité économique de ce qui devint la seconde puissance économique industrielle au monde. Les pyramides reprirent une connotation très positive tant à l'échelle locale qu'à l'échelle internationale, celle de la reconnaissance Unesco.

Une même forme peut donc se colorer de diverses manières, selon le vécu des usagers de l'espace.

Xxx reprendre cours pour référencer xxx

### **La nouvelle nomenclature proposée**

L'article publié sur le sujet (Pouleur et Al., Espaces et Sociétés, 2017) n'a pas pu entrer dans le détail de l'explication de cette nouvelle nomenclature. Le présent article vise à pallier différentes demandes de clarification à ce sujet. Il devrait œuvrer à travailler à la représentation des quartiers tels que perçus par leurs habitants. A cet effet une carte interactive est prévue afin de partager

l'attachement des habitants dans le cadre du projet Interreg transfrontalier Réseau Hainaut Solidaire. Chaque élément de la représentation proposée dans la nomenclature a été conceptualisé à partir des résultats de ces travaux. Il s'agit d'une théorisation ancrée dans l'observation et la pratique du terrain. Lors de sa description, nous expliquerons en quoi elle apporte une meilleure adéquation de la représentation de la ville que se font les habitants et usagers à leur vécu.

### **perspective amenée par ce changement de représentation**

XXXX

## **II. deux enquêtes sur la perception de Charleroi invitent à une redéfinition de l'image du patrimoine immobilier**

*« L'image » construite par Lynch est unique. Elle induit une carte mentale non différenciée selon les acteurs.<sup>1</sup> Tandis que le terme « City » qui devient « Ville » semble traduire le passage des grandes cités américaines vouées à l'automobile (les structures de Lynch sont fondées sur le déplacement) aux villes européennes chargées de signes. Ledrut (1973, p. 26) critique la méthode de Lynch qui « concentre l'attention sur l'identité et la structure de l'image. Le parti qui a été pris dans l'étude présentée est presque exactement inverse. L'accent s'y trouve mis sur la signification. » Comme annoncé, Ledrut ne localise pas clairement les formes urbaines. De par cette approche, il eut bien moins de retentissements auprès des architectes et urbanistes.*

*Pour éviter ces écueils, les entretiens qualitatifs sur Charleroi (décrits précédemment) confrontent systématiquement la matérialité immobilière de la ville aux considérations quotidiennes recueillies.*

*Ils montrent que les acteurs imbriquent étroitement trois composantes abordées séparément par Lynch et Ledrut :*

***Le patrimoine immobilier (1) au sens large structure la lisibilité de la ville existante par des formes caractéristiques au sens de Lynch ; à travers le vécu spatial (2) de différents types d'acteurs que leur origine soit savante ou ordinaire, bourgeoise ou populaire, régionale ou locale ; générant ainsi leur sens social (3) identifié par Ledrut.***

***Selon les entretiens (exemplifiés ci-dessous), les trois composantes sont systématiquement liées et constituent ce que nous appellerons le « patrimoine social vécu ».***

*Il n'y a pas d'un côté la ville et de l'autre les hommes comme ce fut présupposé par les architectes fonctionnalistes des Congrès Internationaux d'Architecture Moderne. Cela rend la présentation des résultats complexe et certainement partielle. Il faut donc garder à l'esprit que l'observation de chacune des trois parties séparées cache l'influence des deux autres, une interaction qui fait qu'elles forment ce tout.*

*C'est donc un sens nouveau que revêt alors le patrimoine : la valeur sociale est ici le sens donné à l'édifice ou au site par les acteurs qui le vivent et non une valeur prétendue intrinsèque. Cette valeur intrinsèque justifie principalement les choix des milieux du Patrimoine Monumental classé. Par*

---

<sup>1</sup> Lynch (1985 (1960), p. 145) en est pourtant bien conscient : il insiste sur les perceptions différenciées entre les cultures.

*exemple, les caractéristiques spatiales et architecturales des salines de Chaux reflèteraient intrinsèquement les ambitions sociales de Ledoux (1804) désirant offrir à tous, « riche » ou « pauvre », une architecture de qualité. Cette même architecture reflète pour d'autres une conception paternaliste autoritaire qui capte la main-d'œuvre et ne la rend pas libre de ses choix. La valeur dite intrinsèque semble donc aussi dépendre de facteurs externes.*

*Dire que la valeur sociale d'un bien est principalement liée aux traces intrinsèques impliquerait que le sens donné par les concepteurs (appartenant de fait à la classe dominante) est le seul qui peut être retenu... Situation embarrassante pour une législation prévoyant la protection du patrimoine pour raison sociale. C'est aussi ignorer que la mémoire s'appuie sur l'espace pour se transmettre (Halbwachs, 1997, p. 209). L'exemple de Charleroi montre que sans la prise en compte de ce qui est patrimoine pour les habitants, certaines classes sociales seraient dépossédées du moyen de transmission de leur mémoire et ainsi de leur héritage culturel ! »<sup>2</sup> espaces et sociétés*

### **« III. Pour une nouvelle nomenclature de représentation des images urbaines**

*Xxx remplacer ici par la nouvelle formulation in sociologieS xxx*

*Selon Lynch (1960), la ville (composée de son patrimoine immobilier) serait vécue par l'homme ordinaire comme étant constituée de voies, nœuds, points de repère, limites et quartiers. Cette nomenclature s'avère assez performante pour comprendre rapidement la structure de l'espace, surtout en termes de circulation. C'est notamment lié au fait, affirmé à juste titre par Lynch et nouveau à l'époque de ses travaux, que le déplacement automobile conditionne fortement l'espace américain.*

*Les enquêtes menées sur Charleroi (introduites ci-dessus) montrent un autre rapport à l'espace, moins centré sur une « déambulation »<sup>3</sup> qui serait la satisfaction à se déplacer et plus sur une « stabulation » qui serait le plaisir plus statique de profiter de certaines caractéristiques spatiales d'un endroit. Une situation liée au vécu différent au sein de la ville européenne rendant certaines autres caractéristiques plus lisibles<sup>4</sup>. Selon le sondage réalisé, les éléments de la « cité » auxquels s'attachent le plus les personnes interrogées sont : les points de repère (38% des citations), les nœuds (25%), les voies (20%), les quartiers (16%) et peu les limites (2%). Mais ce découpage nécessite de forcer l'entrée des citations dans les catégories prédéfinies par Lynch. Or celles-ci ne correspondent pas correctement au sens exprimé par les habitants et à la nature des espaces considérés.*



*Le « **point de repère** » tel que défini par Lynch (1960, p. 55) est une sorte de référence externe dans laquelle l'observateur ne pénètre pas : statue, immeuble, enseigne, montagne, boutique... Pour les habitants interrogés, de nombreux points de repère ont plusieurs fonctions : celle de forme caractéristique permettant l'orientation, mais aussi celle d'usage qui donnera plus ou moins de sens au repère. Il existe de fait trois catégories de points de repère.*

---

<sup>2</sup> Jean-Alexandre Pouleur, Ornella Vanzande, « Charleroi, ville symptomatique et humaine, révèle des images urbaines réinventant L'Image de la Cité », *Espaces et sociétés* 2017/1 (n° 168-169), p. 129-146.

<sup>3</sup> Même si ces travaux sur Charleroi témoignent aussi de la prégnance du déplacement sur la lecture de l'espace.

<sup>4</sup> Dû aussi aux questionnements de l'enquête plus orientés sur le plaisir (ou déplaisir) à vivre la ville.



D'abord, « **externes** » au sens de Lynch. Ce sont des objets physiques impénétrés comme les maisons privées, les statues ou sculptures et les usines qui représentent seulement 6 des 38%.



Ensuite, « **utilisés** » comme les édifices publics (Hôtel de Ville, gare, Palais de Justice... 13%) et les châteaux (2% seulement), lieux culturels, sportifs, magasins, terrils (utilisés), usines réaffectées. Ce sont en quelque sorte de véritables « monuments » dont les spatialités externe et interne ont souvent été vécues. Ils servent de point de repère spatial, mais sont également un support de la mémoire individuelle et collective. Ils représentent le solde des citations (32 des 38%).



Ce solde comprend des cas « **mixtes** », car ils conjuguent deux types de vécus différents. Le cas particulier des églises correspond bien à cette catégorie « externe » pour les publics non pratiquants ou « utilisé » pour les personnes qui participent au culte.<sup>5</sup> C'est aussi partiellement le cas d'autres monuments comme l'Hôtel de Ville ou le Palais de Justice ou de certaines places (nœuds au sens de Lynch).

Pour préciser cette interrelation entre points de repère et sens social, le cas des immeubles tours est illustratif. Selon Lynch, les tours devraient être les points de repère les plus frappants. Malgré leur visibilité formelle, les principales tours de la ville (tour Albert et « vigie ») sont peu présentes parmi les éléments cités. Ce sont pourtant les éléments architecturaux les plus hauts et les plus visibles de la ville. Pour comprendre le mécanisme, remarquons que la tour Albert qui abrite pourtant la poste centrale de Charleroi (elle est donc connue) déplaît aux habitants pour son image. Par contraste, l'ancienne poste, elle, est citée et plaît aux habitants. Cette dernière, bien que nettement moins haute et moins visible, est un édifice éclectique ressemblant à un château « néo-Renaissance flamande » : elle est perçue comme ancienne. Au contraire, les deux tours (Albert et vigie) ne sont pas anciennes pour les habitants, tant par leur apparence que par le vécu qu'elles renvoient. Il semble donc bien que la seule prise en compte des formes pour identifier les points de repère ne soit pas suffisante. La dimension symbolique, reflet d'une mémoire collective (Halbwachs, 1997), se construit lors d'expériences personnelles partagées avec d'autres. Ceci confirme le lien systémique entre forme, vécu et sens social du point de repère ; l'un influençant la perception des autres et vice-versa. »<sup>6</sup>

L'analyse des « nœuds » montre qu'ils sont composés de deux catégories.



D'une part, de véritables **nœuds** de circulation au sens de Lynch (comme les nombreux ronds-points automobiles) qui permettent le croisement de voies.

<sup>5</sup> Il est intéressant de voir que les recherches de Charlier (1998) sur la réaffectation des églises ont montré que ceux qui les utilisent pour le culte tiennent moins au lieu que les personnes qui ne les pratiquent pas.


<sup>6</sup> Jean-Alexandre Pouleur, Ornella Vanzande, op. cit., p. 129-146.





D'autre part au croisement de rues se dégagent aussi des espaces vécus pour lesquels le terme de nœuds semble inapproprié et doit laisser la place à celui d'**espaces publics** propices aux rencontres.

« Au sein de ceux-ci, c'est moins la circulation qui les caractérise que les activités qui s'y déroulent. On y retrouve des places minérales avec terrasse, des points de vue sur un monument, des lieux de marché arborés... mais aussi les parcs servant d'aire de rencontres, de balades, d'agrément ou de détente (qui constituent que 23 des 25%). »<sup>7</sup> Ces espaces publics servent à la fois à circulation (automobile, mais souvent plutôt piétonne), à des usages variés et de repère d'orientation. « C'est aussi le lieu propice à la mise en présence de l'autre, des endroits où différents vécus se croisent. La convivialité qui y règne est un facteur essentiel de reconnaissance de la valeur du lieu. Ces nombreuses fonctions, autres que celle de circulation, alimentent le sens social de l'espace et changent aussi la lecture de la ville.

 Pour les « voies », seulement 7 des 20% concernent des axes au sens de Lynch qui auraient pour vocation principale<sup>8</sup> la circulation. La plupart des autres sont caractéristiques d'usages distincts du déplacement.



Pour les personnes interrogées, ce sont avant tout des « **rues** » au sens européen (celui du « Code de la rue »<sup>9</sup>), des avenues propices au lèche-vitrine, des galeries commerciales couvertes, des lieux de marché ou des voiries où les enfants auraient la possibilité de jouer en sécurité...



Les « **quartiers** » ressortent ensuite (16 %). Ils correspondent souvent aux aires d'anciennes paroisses ou usines.



Les « **limites** », elles, sont peu exprimées. »

Majeur

Mineur

Notons que cette catégorisation élément majeur - mineur se fait chez Lynch sur base de %. Cela pose plusieurs problèmes. Le premier est que les échantillons de Lynch sont relativement petits (une trentaine) au vu de l'aspect très qualitatif de la démarche. Les marges d'erreur sont alors très élevées. Néanmoins, fixer un seuil dans une enquête comme celle de Charleroi ou Liège ne pose pas de problème avec un millier de personnes interrogées si ce n'est que cela ne tient pas compte de la diversité des usagers de la ville. La perception d'un habitant de

<sup>7</sup> Jean-Alexandre Pouleur, Ornella Vanzande, op. cit., p. 129-146.

<sup>8</sup> Tous les vécus ne sont pas identiques. Il existe plusieurs images d'un même espace. Les riverains perçoivent souvent ces voies d'abord comme un espace public.

<sup>9</sup> Le passage du Code de la route (où la circulation automobile domine) au Code de la rue (arrêté royal du 4 avril 2003) traduit la reconnaissance d'autres modes de déplacement dans la ville. C'est aussi une manière de tenir compte des diverses activités qui s'y déroulent.

Gosselies, une section du Nord ne colle pas du tout avec celle d'un habitant de Gilly à l'est du territoire communal. En ce sens, la catégorisation majeure-mineure sur de petits échantillons qualitatifs doit se faire à partir de la saturation de l'information selon des groupes typiques construits.

*« Ces résultats invitent à reconstruire la lisibilité de la structure urbaine selon une représentation adaptée à la perception de l'utilisateur. Elle devrait intégrer lisibilité, sens de la ville et bien-être ressenti dans les espaces. Les figures suivantes représentent l'image de la ville avec une nomenclature alternative ; elles reflètent mieux le vécu des habitants. Comme le montrent tant les entretiens qualitatifs et que le sondage, c'est avant tout les hommes qui attachent à la ville. À Charleroi, en l'absence d'un patrimoine reconnu, l'image de la ville qui touche les habitants est celle qui est propice à la convivialité. C'est l'aménité des espaces, cette sympathie envers les endroits et les gens, qui génère l'agrément d'un lieu. »<sup>10</sup>*

---

<sup>10</sup> Jean-Alexandre Pouleur, Ornella Vanzande, « Charleroi, ville symptomatique et humaine, révèle des images urbaines réinventant L'Image de la Cité », *Espaces et sociétés* 2017/1 (n° 168-169), p. 129-146.

	The Image of the City		Les Images urbaines	
	Majeur	Mineur	Majeur	Mineur
Point de repère externe				
Point de repère utilisé (« Monument »)				
Point de repère mixte				
Nœud				
Espace public : minéral ou arboré				
Voie				
Rue, boulevard, ...				
Quartier				
Limite				

Figure 1 © Vanzande – Pouleur 2015

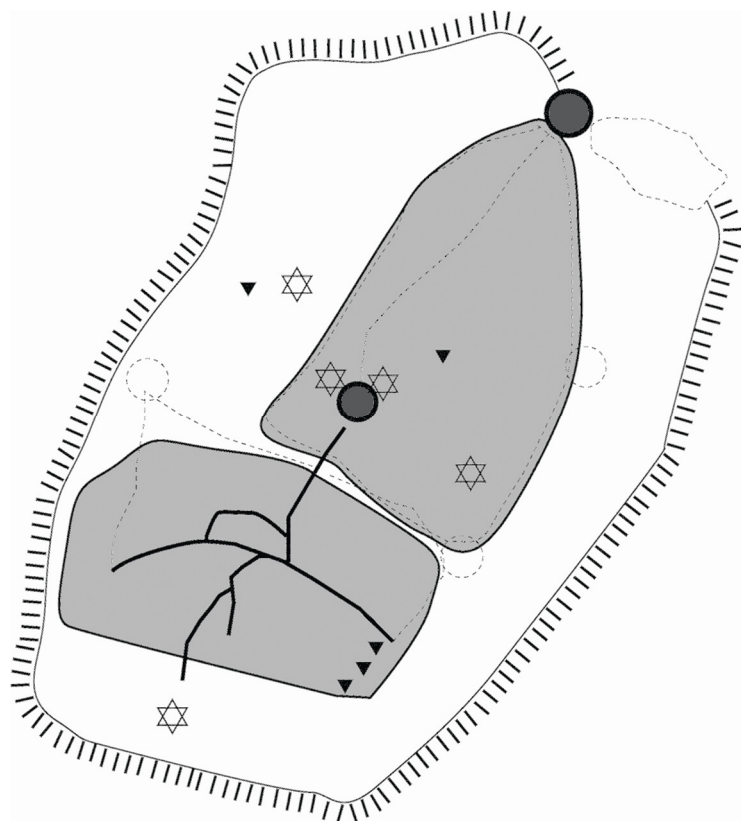
« Loin d'être un détail de représentation, ce changement de nomenclature (Figure 1) fait passer de la cité consommée par le déplacement, à la ville propice à la convivialité. Un phénomène probablement plus visible à l'échelle des villes moyennes : les relations humaines y étant plus proches, elles peuvent plus facilement s'affirmer que dans les grandes villes plus impersonnelles. Le caractère symptomatique de Charleroi, celui d'une ville peu considérée pour son Patrimoine, mais appréciée pour la convivialité de ses habitants, a rendu particulièrement flagrante l'inadéquation de la nomenclature de Lynch. Or, l'enseignement du projet d'architecture montre que l'utilisation de la nomenclature de l'image de la cité pousse les étudiants à restructurer la ville par des créations frappantes souvent déconnectées du vécu. Elle justifie des points de repère servant à structurer une ville ponctuée par la star architecture générique comme cela se passe au sein des villes actuelles. Plutôt que de montrer un produit visuel distant (identifié par le regard froid), cette nouvelle

*nomenclature considère l'usage de la ville au sein d'espaces amènes. L'alternative proposée (figure 2) conjugue les points de repère, nécessaires à l'orientation, aux espaces qui participent à l'urbanité. »<sup>11</sup>*

---

<sup>11</sup> Jean-Alexandre Pouleur, Ornella Vanzande, « Charleroi, ville symptomatique et humaine, révèle des images urbaines réinventant L'Image de la Cité », *Espaces et sociétés* 2017/1 (n° 168-169), p. 129-146.

L'image de la cité de Charleroi selon Lynch (1960) et les résultats forcés dans ses catégories



L'image urbaine selon les deux enquêtes de Charleroi et leur interprétation <sup>12</sup>

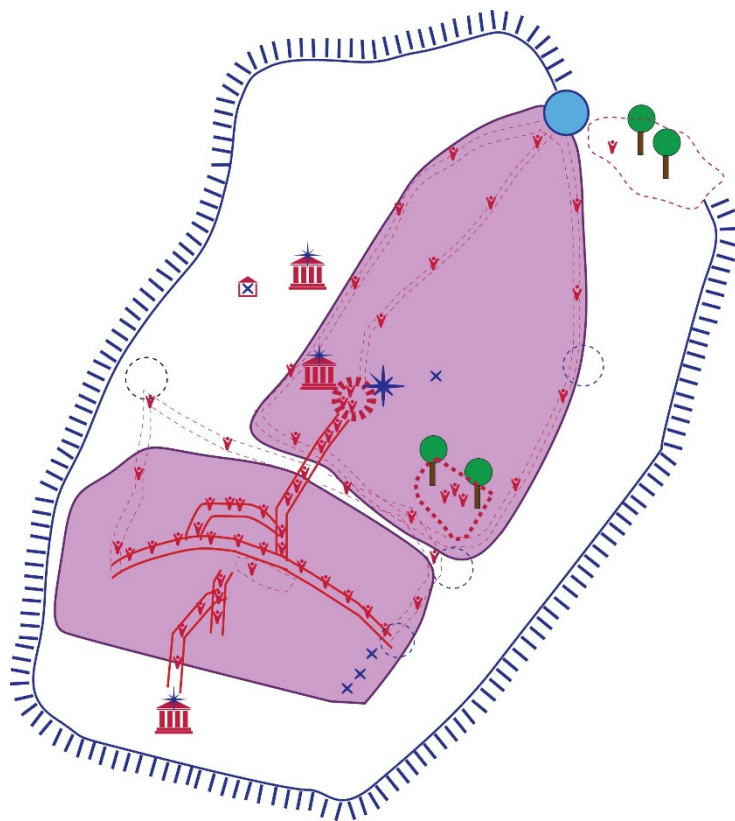


Figure 2 : Source sondage (Vanden Eynde & Pouleur, 2005) © Vanzande - Pouleur

Si les habitants de Charleroi s'attachent à leur ville, une conurbation industrielle qui ne répond pas bien aux critères de la nomenclature de Lynch pas plus qu'à ceux du patrimoine Monumental, « *c'est que d'autres éléments (conceptualisés par la nomenclature actualisée) structurent leur perception influencée par les affects.* »<sup>13</sup> Cette ville permet de mieux comprendre ce que l'urbain rend comme services à l'humain. C'est dans cet esprit que le projet Réseau Hainaut Solidaire (RHS) cherche à rendre sa fierté aux habitants de 22 quartiers précarisés en restituant aux habitants les qualités de leur environnement construit. Une valeur qui est directement le fruit de l'investissement humain de ses habitants à chercher une meilleure qualité de vie. Les premiers travaux réalisés dans ce contexte européen confirment, précisent et complètent les éléments antérieurement trouvés.

<sup>12</sup> Remarque : la nouvelle représentation ci-dessus est simplifiée. Les résultats montrent en effet que plusieurs images de la ville se côtoient. L'image de la ville des classes populaires est plutôt centrée sur la ville haute tandis que celle de milieux bourgeois s'organise plus autour de la ville basse : elle oppose toujours le monde des « cols blancs » à celui des « casquettes » (du monde ouvrier).

<sup>13</sup> Jean-Alexandre Pouleur, Ornella Vanzande, « Charleroi, ville symptomatique et humaine, révèle des images urbaines réinventant L'Image de la Cité », *Espaces et sociétés* 2017/1 (n° 168-169), p. 129-146.

## VI. Bibliographie

- ÁLVAREZ MORA, A. 2013. « Le concept de patrimoine bâti, Alibi des modèles urbains soumis à la rente foncière en Europe », *Espaces et sociétés* n° 152-153, p. 19-33.
- CHARLIER, J. MOENS, F. NAHON, S. 1998. *Analyse des lieux de culte de Charleroi*. Quatre tomes et annexes, rapport de recherche, GReSAS, Mons, Ateliers de la FUCaM.
- CHOAY, F. 1965. *L'urbanisme, utopies et réalités*, Paris, Seuil.
- GLASER, B. G., & STRAUSS, A. L. (1967). *The discovery of grounded theory*. Chicago, IL: Adline.
- HASQUIN, H. 1971. *Une mutation : « le pays de Charleroi » aux XVIIe et XVIIIe siècles, Aux origines de la Révolution industrielle en Belgique*, Bruxelles, Institut de Sociologie ULB.
- HALBWACHS, M. 1997. *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel.
- JENCKS, C., 1979. *Le Langage de l'Architecture Post-Moderne*. Londres: Academy Editions et Denoel.
- LEFEBVRE, H. 1968. *Le Droit à la ville*, Paris, Anthropos.
- LEDROUT, R. 1973. *Les images de la ville*, Paris, Anthropos.
- LYNCH, K. 1985 (1960). *L'image de la cité*, Poitiers, Dunod.
- POULEUR, J. 2001. *Le patrimoine "social vécu" de Charleroi centre. Édifices, ensembles architecturaux, sites, etc. formant le patrimoine de Charleroi "intra-muros" tel qu'il est ressenti par certains acteurs. Une approche du patrimoine émotionnel, populaire et local*. Thèse non publiée, Louvain-la-Neuve, U.C.L.
- POULEUR, J. 2011. « Charleroi, de sa création à l'aménagement des grands boulevards. Essai sur les significations historiques, économiques et culturelles de son évolution » pp. 78 à 107 in *Ouvrage commémoratif des 100 ans de l'exposition internationale de Charleroi en 1911*, Charleroi, Édition Ville de Charleroi – Institut du Patrimoine Wallon.
- REMY, J. 1962. *Charleroi et son agglomération. Unités de vie sociale. Caractéristiques socio-économiques*, Bruxelles, Centre de recherches socio-religieuses.
- REMY, J. VOYE, L. 1992. *La ville : vers une nouvelle définition ?*, Paris, L'Harmattan.
- ROCHET, N. POULEUR, J. 2007. *L'entité de Liège et la ville fortifiée perçues par ses habitants. Sondage téléphonique auprès de mille habitants*. Rapport de recherche pour le projet Septentrion, From the Fortified to the Sustainable Town (n° C050), Interreg IIIb.
- SITTE, C. 1912. *L'art de bâtir les villes*, Genève, Atar.
- SWENNEN, C. et Al. 2006. *Carnet es villes de Charleroi, Liège & Namur*, Charleroi, Espace Environnement.
- VANDEN EYNDE, A. POULEUR, J. 2005. *Charleroi entité et la ville fortifiée perçues par ses habitants. Sondage téléphonique d'un millier de Carolorégiens*. Rapport de recherche pour le projet Septentrion, From the Fortified to the Sustainable Town (n° C050), Interreg IIIb.
- ZEVI Bruno, *Apprendre à voir l'architecture*, Ed. de Minuit, Paris 1959 (2005),

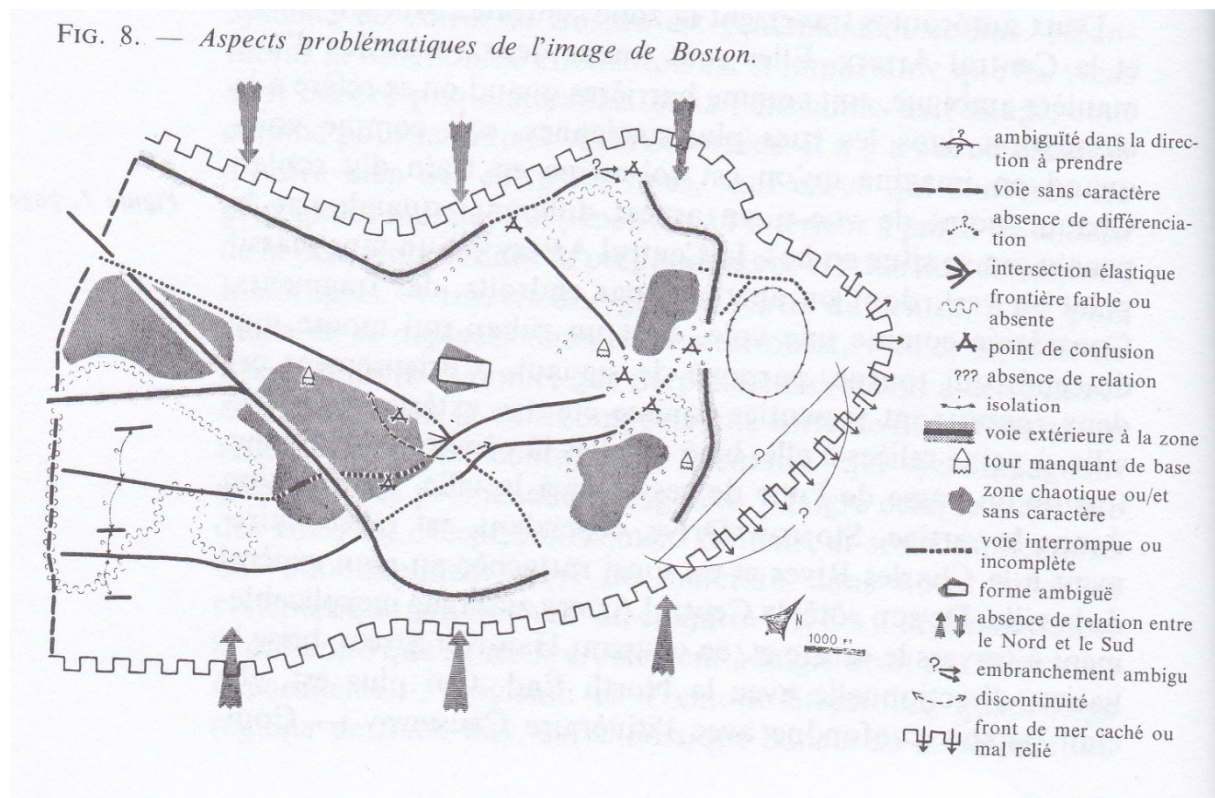
## Le diagnostic

### DIAGNOSTIC

« La figure 8 est une façon de résumer cette analyse de l'image de Boston, résumé qui pourrait être la première étape en vue de préparer un plan d'urbanisme. C'est le recueil sous une forme graphique de ce qui semble être les principales difficultés dans l'image de la ville : points confus ou flous, limites manquant de fermeté, isolations, solutions de continuité, ambiguïtés, embranchements, absences de caractère ou de différenciation. Associé à la représentation des forces et des virtualités de l'image", ce résumé correspond à la phase d'analyse du site à petite échelle. Comme toute analyse de site il ne fournit pas un plan mais sert de fond pour les décisions créatrices.

Comme il est basé sur une analyse plus détaillée et plus complète il contient naturellement une plus grande part d'interprétation que les diagrammes précédents. » Lynch *L'image de la Cité*, Poitiers, Éd. Dunod, 1999 (1969 (tr. de *The Image of The City*, the MIT presse 1960)), p. 29

Les problèmes de l'image de Boston. Une fois clairement identifiés, il est possible d'envisager des projets de valorisation du paysage urbain.



« **Voies caractéristiques** » (à valoriser)

« **Manque de différenciation** » => travailler signes

« Point de confusion » => travailler à restructurer l'espace

« lack of N-S interrelation » manque de **connectivité**

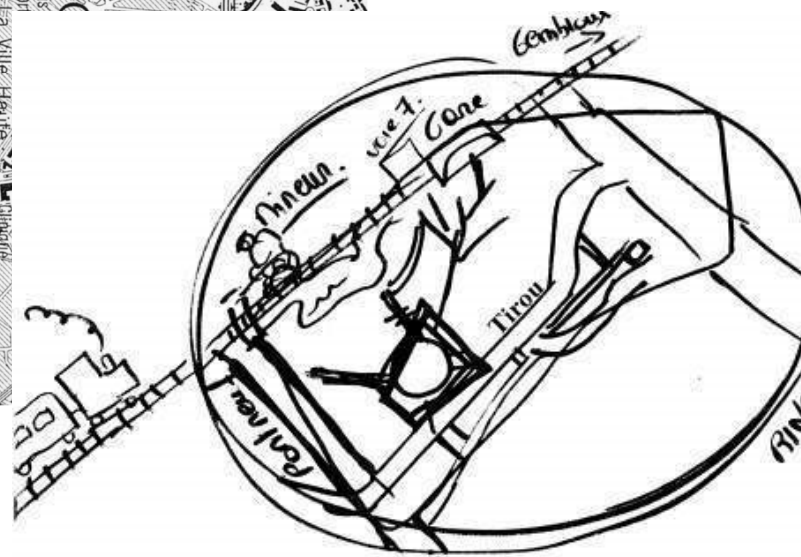
Vue déconnectée (front de)

TRES BONNE INSPIRATION POUR DIAGNOSTIC

<http://www.andrelemos.info/labels/Kevin%20Lynch.html> d'eau

## Patrimoine social vécu

Le patrimoine vécu :



Ce dessin illustre bien ce que représente le patrimoine vécu et quand celui-ci peut prendre une valeur vécue sociale/

Voici le plan de la ville selon l'IGN (46/8). En bas à droite le plan de cette même ville (Charleroi) selon une employée, illustratrice. On observe la mise en évidence de certaines parties de la ville. Le chemin de fer, moyen utilisé pour le trajet domicile-travail (Charleroi Gembloux) structure sa perception de la ville. A partir de ce point, elle parcourt, depuis la voie 7, l'esplanade de la gare, passe la Sambre au pont ponctué par la statue du mineur de Constantin Meunier, le Rodin belge de la classe ouvrière du XIXe, un grand artiste puis la rue du collège, la place Albert 1<sup>er</sup> croise le boulevard Tirou et se rend au pied de la rue de la Montagne. Elle cerne ce lieu de vie par le ring, dont elle connaît bien la longueur de 6 km, car victime de ce boyau autoroutier dont il est difficile de sortir, elle se rappelle le nombre de tour qu'elle a dû faire pour sortir du bon côté (4 à 6 bandes avec des sorties une fois à gauche l'autre à droite...). Une expérience partagée par de nombreux visiteurs de cette ville. A gauche et à droite apparaissent la rue du grand central et la rue du pont Neuf. On remarque que la ville haute et l'entre deux villes sont très peu présentes, elles ne font pas partie de son univers de vie... Pourtant, ces deux parties de la ville représentent métriquement les 2/3 de la ville alors que sur son dessin, elles ne représentent qu'un tiers de l'espace. Ce mécanisme traduit l'importance réservée aux parties de la ville par la personne. C'est donc représentatif de l'image mentale que se fait la personne du territoire. Cela n'a rien de faux, cela correspond à sa réalité vécue.